



Août 2021

Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt pour le financement d'études - Programme ACTEE 2

Madame/Monsieur Le Maire

L'ALEC du Pays de Rennes est lauréate d'un programme national de Certificats d'Economies d'Energie, intitulé ACTEE2*, qui permet le co-financement d'études ayant pour objectif de diminuer les consommations d'énergies des bâtiments publics.

Ce programme permet ainsi à l'ALEC de proposer aux communes adhérentes au CEP un co-financement pour trois types d'études. Les études financées sont limitées en nombre et en montant.

En voici le détail :

Type d'étude	Nombre	% de financement	Plafond de l'aide en Euros
Audit énergétique bâtiments	10	Jusqu'à 50%	2 500€
Audit d'optimisation des chaufferies/ventilation	9	Jusqu'à 50%	3 000€
Accompagnement technique et juridique pour la phase travaux	10	Jusqu'à 50%	3 000€

Le nombre d'études étant limité, nous vous proposons cet appel à manifestation d'intérêt afin que le bénéfice de ces études soit le plus efficient possible et qu'elles soient suivies d'un passage à l'action rapide. Aussi, la sélection des bâtiments retenus se fera selon les critères suivants pour les trois types d'études :

- Bâtiments soumis au dispositif éco-énergie-tertiaire
- Bâtiments les plus énergivores
- Âge des chaufferies pour l'étude concernant les chaufferies
- Engagement des communes à lancer rapidement des travaux après les études

Concernant spécifiquement la mission d'accompagnement technique et juridique pour la phase travaux, les critères de sélection seront les suivants :

- Ouvert prioritairement aux plus petites communes présentant une candidature
- Réalisation en amont d'un audit énergétique (idéalement)
- Volume de travaux envisagés

Si vous envisagez des travaux de rénovation énergétique sur un bâtiment ou si vous souhaitez optimiser le fonctionnement du chauffage ou de la ventilation, et que vous êtes intéressés par une de ces trois actions, je vous propose de compléter le document ci-joint «*Candidature AMI ALEC*» et de nous le renvoyer par mail **avant le 1^{er} octobre 2021** à : alec.cep@alec-rennes.org .

Je vous invite à contacter au préalable votre Conseiller en Energie Partagé pour échanger sur votre projet et être accompagné sur votre candidature.

La réponse aux candidatures sera communiquée mi-octobre 2021.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame/Monsieur Le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes

*ACTEE2 : Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique

Candidature à l'AMI de l'ALEC

Nom de la collectivité candidate :	
Nom et coordonnées du représentant légal :	
Nom et coordonnées du contact technique :	

Candidature pour un :

- Audit énergétique bâtiment**
- Audit d'optimisation pour chauffage/ventilation**
- Accompagnement technique et juridique pour la phase travaux**

Description du bâtiment concerné (nom, usage, surface, énergie de chauffage) :

Raisons pour laquelle la commune souhaite réaliser une étude ou bénéficier d'un accompagnement technique et juridique pour la phase travaux :

Orientations et objectifs envisagés de l'opération (réduction forte des consommations énergétiques, intégration de matériaux biosourcés, amélioration du confort thermique, réduction de la facture énergétique et environnementale de la commune, budget envisagé de l'opération...) :

Autres éléments appuyant la candidature :